

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 64 (1926)
Heft: 10

Artikel: Mots drôles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220156>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

voyait jeter à la porte, telle une vieille loque.

Sur la route, notre homme devint fou de rage... « Va-te faire photographe ! » répétait-il, machinalement, en piétinant sur place... « Va-te faire photographe ! »... « Va-te faire photographe ! »... Eh bien, oui ! c'est une idée, ... je vais aller me faire photographe... et on verra bien qui rira le dernier ! »

Or quelle ne fut pas la surprise de M. Renaud, lorsque trois semaines après l'événement, il reçut du photographe le plus notoire de la ville, une facture assez salée, pour douze portraits que M. Nathan avait fait exécuter sur son ordre.

Tout d'abord, à la vue des épreuves de fort belles dimensions, M. Renaud n'en crut pas ses yeux ; mais à la longue, il fut obligé de se rendre à l'évidence. Et puis, tout à coup, le souvenir de sa récente altercation avec Nathan lui revint à l'esprit... « Va-te faire photographe ! » « Va-te faire photographe ! » il le lui avait bien dit ; Nathan avait pris la phrase au mot. Soigneusement, M. Renaud ficela le paquet qu'on venait de lui livrer et inquiet passa chez le photographe. Ce dernier était chez lui ; très courtoisement il le reçut. Après quelques explications qui ne faisaient qu'embrouiller les choses, M. Renaud se rendit compte que la plaisanterie tournait au tragique. Le photographe, du reste, ne cessait de répéter : « que M. Nathan était bien venu à son atelier et qu'il avait insisté pour que son portrait fut tiré avec le plus grand soin. Le travail terminé, il m'a prié de vous adresser les portraits ainsi qu'à la facture, me disant que vous l'aviez envoyé se faire photographe et qu'il répondait ainsi au vœu exprimé par vous. Jusqu'ici, je n'ai fait qu'exécuter scrupuleusement les instructions reçues, je suis complètement étranger aux autres questions ».

Pour le coup, M. Renaud faillit se trouver mal. Des démarches opérées auprès de M. Nathan, pour l'obliger à payer, n'aboutirent à aucun résultat, ce dernier s'obstinant à déclarer qu'il n'avait fait que suivre très humblement l'impétueux désir exprimé par M. Renaud. Les choses, comme on le voit, se compliquaient singulièrement, tant et si bien qu'elles furent portées devant les juges. Or voici, après des débats très divertissants comment la Cour solutionna l'épineux problème.

« Entendu que, d'une part, M. Renaud a déclaré, dans un mouvement d'humeur, il est vrai ; mais, néanmoins a déclaré à M. Nathan à haute et intelligible voix, en plein café, et devant de nombreux témoins, d'aller se faire photographe ; — et que d'autre part, M. Nathan à l'ouïe de cet ordre impératif n'avait fait qu'accéder au désir exprimé par ce dernier, la Cour condamne M. Renaud à payer les douze portraits dont le montant total atteint la somme de cent-vingt francs ».

Inutile de vous dire que depuis ce jour-là, M. Renaud se garde comme du feu, des expressions spontanées, anodines et inoffensives, croyait-il... jusqu'ici.

R. Crostand.

Le laurier de Vinet. — Vinet avait dans son cabinet de travail une couronne de laurier qu'il avait jadis gagnée dans un concours académique. Il s'aperçut une fois que sa couronne perdait peu à peu quelques feuilles. Sa cuisinière, interrogée, lui répondit : — Oh ! c'est que monsieur aime tant le laurier dans la sauce.

Oh ! ces enfants ! — Un monsieur rencontre un jour une fillette de six ans, de sa connaissance. Elle sortait de l'école enfantine. Elle s'approche de lui, le salue très gentiment et lui demande la permission de faire un bout de chemin en sa compagnie.

Un peu plus loin, sur le trottoir qu'ils encombrement, des enfants jouent. Vient une dame âgée qui, ne pouvant passer, est obligée de descendre sur la chaussée.

Le monsieur en fait la remarque à la fillette qui l'accapagnait. Et celle-ci de répondre, l'air navré, les yeux au ciel et d'un ton sentencieux :

— Oh ! voyez-vous, m'sieu, ces enfants d'aujourd'hui !...

Mots drôles. — Vous savez qu'il est défendu de pêcher ici...

— Je ne pêche pas, mon capitaine, je retire de l'eau un malheureux barbeau qui était en train de se noyer...



LE CAPITAINE RENAUD

Marc et Marianne étaient enfants de Samuel Delenz, vigneron de Cully, à son aise, possédant maison sur le lac, vignes et train de vendange. La mère était morte depuis longtemps ; la jeune fille avait continué à vivre entre son père et son frère, remplaçant pour le ménage celle qui n'était plus et prenant à cette tâche des allures et des habitudes plus sérieuses que les compagnes de son âge. C'était certes une des plus belles filles des environs et il n'eût tenu qu'à elle de se faire fêter et courtoiser. Mais point ; son seul plaisir semblait être dans la maison de son père. Gracieuse, bienveillante et gentille avec tous, elle n'avait de préférence que pour son père et son frère. Ils le lui rendaient bien du reste et ces trois êtres voyaient doucement couler leur vie, n'imaginant pas de plus grand bonheur que de se sentir les uns près des autres et les uns pour les autres.

Aussi, ce fut un grand chagrin pour la jeune fille quand le père décida que Marc, pour juger un peu le monde, devait s'absenter, faire un petit voyage et passer quelque temps dehors. C'était souvent l'habitude alors ; les garçons et aussi les filles allaient en change, c'est-à-dire qu'on cherchait dans une ville ou un village du pays voisin une famille disposée à faire voyager l'un des siens. Marc était ainsi allé à Genève chez un ami de son père, dont le fils était venu le remplacer à Cully. A son retour, c'était un grand et fort garçon ; avait-il pris là-bas quelque chose du caractère remuant des Genevois ? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'alors il supporta plus impatiemment la position dépendante faite aux populations vaudoises. Les vexations et ennuis suscités aux gens de sa classe par les agents de l'autorité ne le trouvaient plus indifférent. Sans régrimber directement, il faisait de l'opposition passive. On s'aperçut bientôt qu'on n'avait plus en lui un simple paysan vaudois courbant facilement la tête sous le joug ; on n'en devint que plus tracassier dans l'espoir de le lasser ou de le forcer à un éclat suffisant pour le punir. C'était à chaque instant des corvées spéciales ou des entraves de toute nature. Marc et son père y mirent de la patience ; ils cédaient, mais sans faire d'excuses, gardant un calme qui n'irritait que davantage leurs persécuteurs. Bref les choses en vinrent à un point que cela ne pouvait que mal finir.

A quelque distance au-dessus de Cully, les Delenz avaient des parents, braves gens comme eux, vignerons comme eux et dont la maison était isolée au milieu des vignes et de quelques bouquets de bois. Le père, la mère, deux garçons et une fille composaient la famille ; plusieurs domestiques, hommes et femmes complétaient les hôtes du logis.

Marc allait souvent visiter ces parents et l'on disait dans le pays qu'il finirait par épouser sa cousine. Sans être aussi décidé que cela, il est certain que notre jeune homme se rendait volontiers à la Belle-Roche — c'était le nom de la métairie — et qu'il s'y rendait rarement les mains vides. Tantôt c'était un rayon de miel, tantôt un beau poisson, car, pour se distraire, Marc avait le lac dont il était passionné. Le produit de sa pêche passait en général bien plus en cadeaux qu'au marché. Il s'était même résigné, sur les conseils qu'on lui avait donnés, à envoyer une belle truite au percepteur du district, pour se faire mieux venir. Pour tout remercier celui-ci lui avait fait répondre qu'il comptait qu'une de ses premières belles prises serait pour Mr le Contrôleur, à Lausanne, auquel le cadeau serait agréable.

La fête du père de Marc approchait, et, ce jour-là, on se réunissait en famille. Les gens de la Belle-Roche venaient chez les Delenz, ainsi que quelques voisins. La veille, dans la nuit, Marc eut la chance de faire une capture magnifique. Il y avait longtemps qu'on n'avait vu pareille bête. Dès le matin, la nouvelle en vint aux oreilles du percepteur ; il fait d'abord donner à entendre à Marc, combien il lui serait agréable d'envoyer ce superbe morceau à son supérieur. Marc fit la sourde oreille.

Alors le percepteur exigea : Marc alla chez lui, lui expliqua le cas où il se trouvait et promit de se mettre en campagne dès la nuit suivante : avant quelques jours, il aurait encore bonne prise. Rien n'y fit, le percepteur s'entêta, le prit de très haut et finit par arguer de son droit. Marc, à bout de patience, s'emporta et l'on commença à se fâcher. L'orage approchait. Il éclata lorsque, après-midi, vinrent le percepteur avec ses gens, munis d'une ordonnance et prétendant s'emparer de la truite en litige.

Marc, déjà mal disposé, résista, et, à bout d'arguments, empoigna l'objet du débat :

— Puisque c'est ainsi, personne ne l'aura ; retourne au lac, dit-il.

Et tenant l'énorme poisson par la queue, il le fit tournoyer à bout de bras, pour le projeter au loin dans l'eau.

Sa résistance publique était déjà grave et les agents du percepteur se préparaient à quelque mesure de rigueur... mais ce qui le devint davantage, c'est que l'animal gluant, échappant à la main de Marc, au lieu de se diriger où celui-ci voulait l'envoyer, glissa entre ses doigts et, projeté avec violence alla frapper d'abord un des agents pour ricocher ensuite sur le percepteur lui-même qu'il fit largement trébucher.

— Vous aurez de mes nouvelles cria-t-il en s'es-suyant. C'est de la rébellion ouverte. Vous aurez de mes nouvelles ! Et il battit en retraite.

L'avis général fut que Marc devait s'éloigner quelque temps pendant qu'on tâcherait d'arranger l'affaire. Il partit donc et demanda au lac un asile et des moyens d'existence.

(A suivre).

G. Roux.

Théâtre Lumen. — A la demande générale, la direction du Théâtre Lumen a pu s'assurer pour cette semaine encore qui sera irrévocablement la dernière, **Le fantôme de l'Opéra**, merveilleux film artistique et dramatique d'aventures des plus passionnantes et des plus émotionnantes d'après le célèbre roman de Gaston Leroux. Tous les jours matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30 et dimanche 7, deux matinées à 2 h. 30 et 4 h. 30. Malgré l'importance du spectacle, prix ordinaire des places.

Royal Biograph. — Rarement film rencontra un accueil aussi empressé du public que **Le roi de la pédale**, grand ciné-roman sportif en 6 étapes dont les trois premières passeront cette semaine sur l'écran du Royal Biograph. Il est vrai de dire que la principale vedette, Biscot, en est le principal attrait, cette semaine, quatrième étape « L'envolée », cinquième étape « Le Tour de France » et sixième étape « Le maillot jaune ». Tous les jours matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30 et dimanche 7 deux matinées à 2 h. 30 et 4 h. 30.

Pour la rédaction : J. MONNET
J. BRON, édit.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.



Examen de la vue

et conseils gratuits

Emile TREUTHARDT, Opticien-Spécialiste
« Les Ifs » St-Roch, Lausanne Tél. 45.49
Se rend dans toutes les localités du canton.

ARTICLES SANITAIRES Caoutchouc Pansements
Hygiène. Bandages et ceintures en tous genres.
W. MARGOT & Cie, Pré-du-Marché, Lausanne

CERCUEILS riches et ordinaires — **P. SCHUTTEL**
Rue du Nord 3 — LAUSANNE — Tél. 58.34
Prix et conditions avantagieuses.

CHEMISERIE DODILLE

Rue Haldimand, LAUSANNE
COLS, CRAVATES, CHAUSSETTES, Sous-VÊTEMENTS
Spécialité de Chemises sur mesure

COUTELLERIE-PARAPLUIES de la rue de la Louve LAUSANNE

Grand choix. Aiguillage et réparations. Spécialité de tondeuses et sècheurs.
Stéphane BESSON

S. Geismar Chapellerie. Chemiserie.
Confection pour ouvriers.
Bonneterie. Casquettes.
Place du Tunnel 2 et 3. LAUSANNE

VERMOUTH CINZANO

Un Vermouth, c'est quelconque,
un Cinzano c'est bien plus sûr.
P. POUILLON, agent général, LAUSANNE